

Enjeux du vieillissement – Synthèse des travaux

Une indispensable adaptation à l'inéluctable vieillissement démographique

DANS RENNES MÉTROPOLE

Si Rennes Métropole reste un territoire relativement jeune grâce notamment à son dynamisme démographique, elle sera cependant confrontée comme partout en France au vieillissement de sa population. À horizon 2040, près d'un métropolitain sur 5 aura plus de 65 ans contre à peine 16% aujourd'hui et le nombre de seniors de 85 ans et plus aura doublé.

Cette note est la synthèse de l'ensemble des travaux portant sur l'impact du processus de vieillissement sur les politiques publiques et qui ont alimenté la démarche « Rennes Métropole, Amie des Aînés » et la révision du Programme Local de l'Habitat.

NOMBRE DE SENIORS DANS RENNES MÉTROPOLE



70 000 en 2018

104 000 à l'horizon 2040¹

→ **2 fois + de seniors de + de 85 ans**

1 Projections démographiques Insee.

AUTONOMIE



5 600 considérés en perte d'autonomie fin 2019

+ 3 000 d'ici 2040²

2 Hypothèses d'évolution de la dépendance selon le scénario intermédiaire - Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) – Études et Résultats, n°1172, décembre 2020.

NOMBRE DE MÉNAGES SENIORS DANS RENNES MÉTROPOLE

Près de **45 000** en 2018

→ **1 ménage métropolitain sur 5**

→ **1 ménage senior sur 4** en situation de **précarité énergétique**

57 000 à l'horizon 2030

68 500 à l'horizon 2040

= **1 ménage métropolitain sur 4**

HABITAT DE SENIORS



Propriétaires pour 77% dont près de **70%** en **maison individuelle**

Locataires 13% dans le **parc social**



9% en **parc privé**

1 750 logements dédiés en 2022

1 122 résidences seniors privées (+298 en projet)

41 habitats intergénérationnels (+54 en projet)

429 habitats groupés seniors (+208 en projet)

150 résidences autonomie

UN VIEILLISSEMENT INÉLUCTABLE

Le processus de vieillissement de notre société est à l'œuvre. C'est un phénomène structurel, alimenté par la poursuite de l'allongement de l'espérance de vie mais surtout par l'arrivée, à ces âges avancés, des générations nombreuses nées après-guerre, «les baby-boomers». Tous les territoires sont confrontés au vieillissement de leur population.

Les seniors, définis ici comme les plus de 65 ans, ont déjà vu leur nombre fortement progresser au cours des 10 dernières années, à un rythme supérieur aux autres classes d'âge, dans tous les territoires, et ce phénomène va s'amplifier.

Ainsi la part des seniors dans l'ensemble de la population a progressé partout. Elle est cependant très variable d'un territoire à l'autre, en fonction de la structure de sa population, de son dynamisme démographique et en particulier de la nature de son attractivité.

Les territoires littoraux très attractifs pour les retraités ont logiquement un ratio plus important. La part des seniors varie ainsi en 2019 de 15% dans Rennes Métropole et le reste du Pays de Rennes à 27% dans Saint-Malo Agglomération, par exemple.

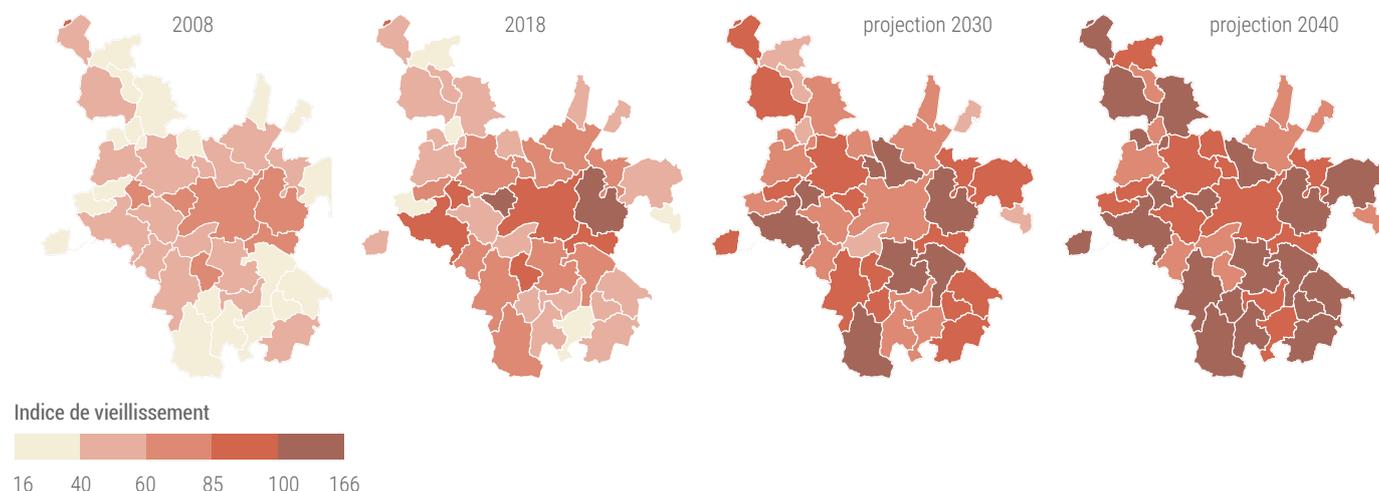
UNE CROISSANCE DANS TOUS LES TERRITOIRES D'ICI 2040

D'après les projections réalisées par l'Insee (modèle Omphale - scénario central), la part des seniors continuerait à croître dans tous les territoires d'ici 2040, date à laquelle l'ensemble des «baby-boomers» auront atteint 65 ans. Cette hausse serait de près de 10 points sur les territoires littoraux pour atteindre plus de 35%, mais de 4 points seulement dans le Pays de Rennes, territoire relativement plus jeune et attractif pour les jeunes adultes. Mais comme ailleurs, sur ce territoire, le nombre de seniors va croître de plus de 45% sur la période.

Cependant au sein des territoires, la part des seniors peut être très variable d'une commune à l'autre, en fonction notamment de leurs périodes d'urbanisation.

INDICE DE VIEILLISSEMENT DE RENNES MÉTROPÔLE

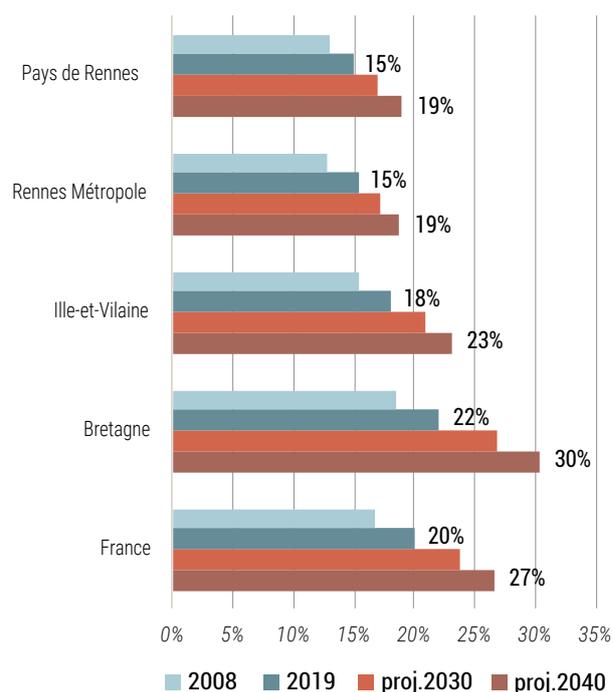
Nombre de seniors pour 100 jeunes de moins de 18 ans



Source : Insee, RP2008, RP2018, Projections Modèle Omphale – traitements Audiar.



PART DES 65 ANS ET PLUS DANS LA POPULATION



Source : Insee, RP2008, RP2019, Projections modèle Omphale – scénario central.

DES ENJEUX QUI VONT ÉVOLUER DANS LE TEMPS

Le vieillissement est inéluctable mais les enjeux pour le territoire vont évoluer dans le temps, en fonction de l'avancée en âge des populations. En effet, les seniors ne constituent pas un groupe homogène. Les situations diffèrent notamment suivant l'âge des personnes mais surtout leur santé et leur niveau d'autonomie. Assez schématiquement, 3 classes d'âge rendent compte de la pluralité du phénomène de vieillissement :

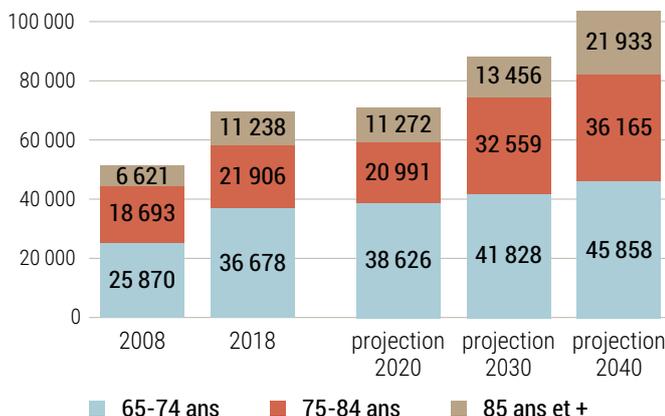
- Les 65-74 ans, les « jeunes seniors », le premier âge de la retraite dite « active et en bonne santé ». C'est l'âge de la grand-parentalité, des loisirs, de l'engagement civique... ;
- Les 75-84 ans, « le second âge du vieillissement », phase au cours de laquelle les risques d'isolement et les problèmes de santé s'aggravent, notamment les maladies chroniques. C'est aussi l'âge où la solidarité familiale commence à s'inverser : d'aidants, les seniors deviennent de plus en plus aidés par leur entourage. C'est aussi à cette période qu'apparaissent les demandes d'adaptation de logement, le recours aux services à la personne... ;
- Les 85 ans et plus, âges où les risques de dépendance sont les plus grands.

PLUS DE 600 CENTENAIRES EN 2040 SELON LES PROJECTIONS

Au cours des 10 dernières années, dans Rennes Métropole, c'est la tranche des « jeunes seniors » qui, en volume, a le plus progressé, sous l'effet de l'arrivée à ces âges de la première génération nombreuse de baby-boomers nés après-guerre : +42% entre 2008 et 2018, soit 58% des seniors supplémentaires.

Mais en taux d'évolution, ce sont les seniors de 85 ans et plus qui enregistrent la plus forte croissance avec l'arrivée à ces âges, de générations un peu plus nombreuses que les précédentes (nées notamment pendant la première guerre mondiale), et l'évolution de l'espérance de vie : +70% soit 4 600 supplémentaires.

ÉVOLUTION DES SENIORS DE RENNES MÉTROPOLÉ PAR TRANCHE D'ÂGE ET PROJECTIONS



Source : Insee, RP2008, RP2018, Projections Modèle Omphale – traitements Audiar.



© Anne-Cécile Esteve - Rennes, Ville et Métropole

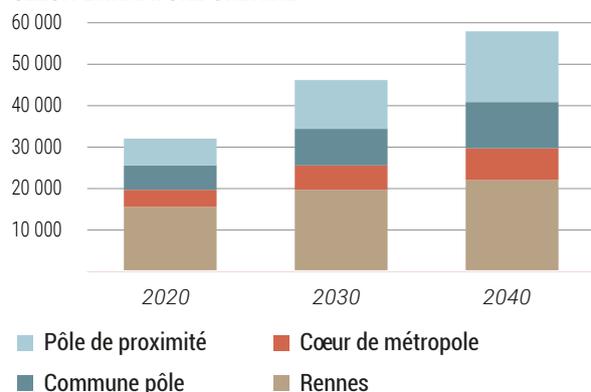
D'ici 2040, 2 périodes se distinguent en fonction de l'avancée en âge des premiers baby-boomers :

- À horizon 2030 : c'est la tranche d'âge des 75-84 ans qui progressera fortement lors de cette décennie : +49% contre +26% pour l'ensemble des seniors.
- Entre 2030 et 2040, forte progression des 85 ans et plus : +63% par rapport à la situation 2030, soit un quasi-doublement par rapport à la situation actuelle. 22 000 seniors de 85 ans et plus en 2040 contre 11 200 aujourd'hui. D'après ces mêmes projections, le territoire comptera plus de 600 centenaires en 2040 contre environ 130 aujourd'hui.

UN VIEILLISSEMENT PLUS MARQUÉ EN DEHORS DE RENNES

D'après la déclinaison de ces projections métropolitaines à l'échelle communale réalisée par l'Audiar¹, ce sont les communes situées aux franges de Rennes Métropole, aujourd'hui relativement jeunes, qui enregistreront les plus fortes croissances des seniors de 75 ans et plus à horizon 2030 : un doublement de leur nombre dans plus de 17 communes. Globalement, le vieillissement sera plus marqué en dehors de Rennes et particulièrement dans les communes-pôles de proximité. Ainsi, ces communes concentreraient près de 30% des 75 ans et plus en 2040 contre 21% aujourd'hui. Et à l'inverse, 38% vivraient à Rennes en 2040 contre 48% aujourd'hui.

RÉPARTITION DES 75 ANS ET PLUS DE RENNES MÉTROPOLÉ SELON L'ARMATURE URBAINE



Sources : Insee, Projections Modèle Omphale – traitements Audiar.

¹ Projections Audiar – cf annexe déclinaison par commune des projections de population réalisées par l'Insee à l'échelle de Rennes Métropole (modèle Omphale, scénario central, 2017) à partir de la répartition par commune des objectifs de construction inscrits dans le PLUi et de la structure par âge de la population des communes de Rennes Métropole.

Ces évolutions démographiques structurelles imposent plusieurs défis aux collectivités :

- La prise en compte des fragilités sociales (isolement, niveau de vie...);
- Les parcours résidentiels et l'adaptation des logements;
- La prise en charge de la perte d'autonomie;
- L'accès à la mobilité et aux services de proximité.

Dans l'approche du vieillissement, il faut cependant veiller à distinguer ce qui relève d'un effet d'âge qui serait valable à n'importe quelle époque, d'un effet de génération c'est-à-dire des différences de comportements entre des individus qui ne sont pas nés à la même période. Les seniors de demain n'auront sans doute pas les mêmes comportements que les seniors actuels.

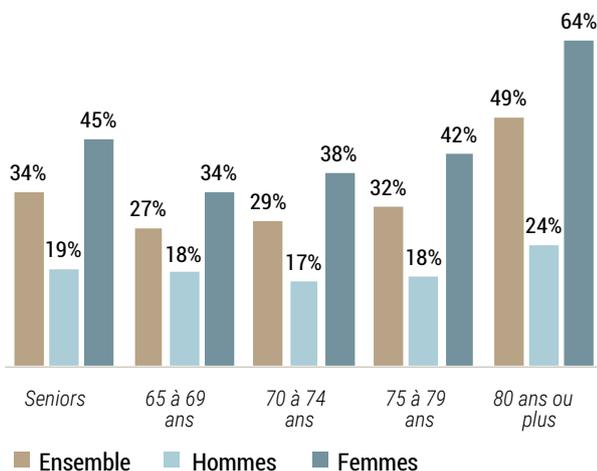
LA PRISE EN COMPTE DES FRAGILITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Plus d'un tiers des seniors vivent seuls aujourd'hui dans Rennes Métropole et demain ce chiffre risque de progresser.

Les seniors vivent aujourd'hui davantage seuls avec une hausse importante après 80 ans, et avec un écart notable entre les hommes et les femmes : près d'un métropolitain âgé de plus de 80 ans sur 2 vit seul, 64 % pour les femmes contre 24 % pour les hommes.

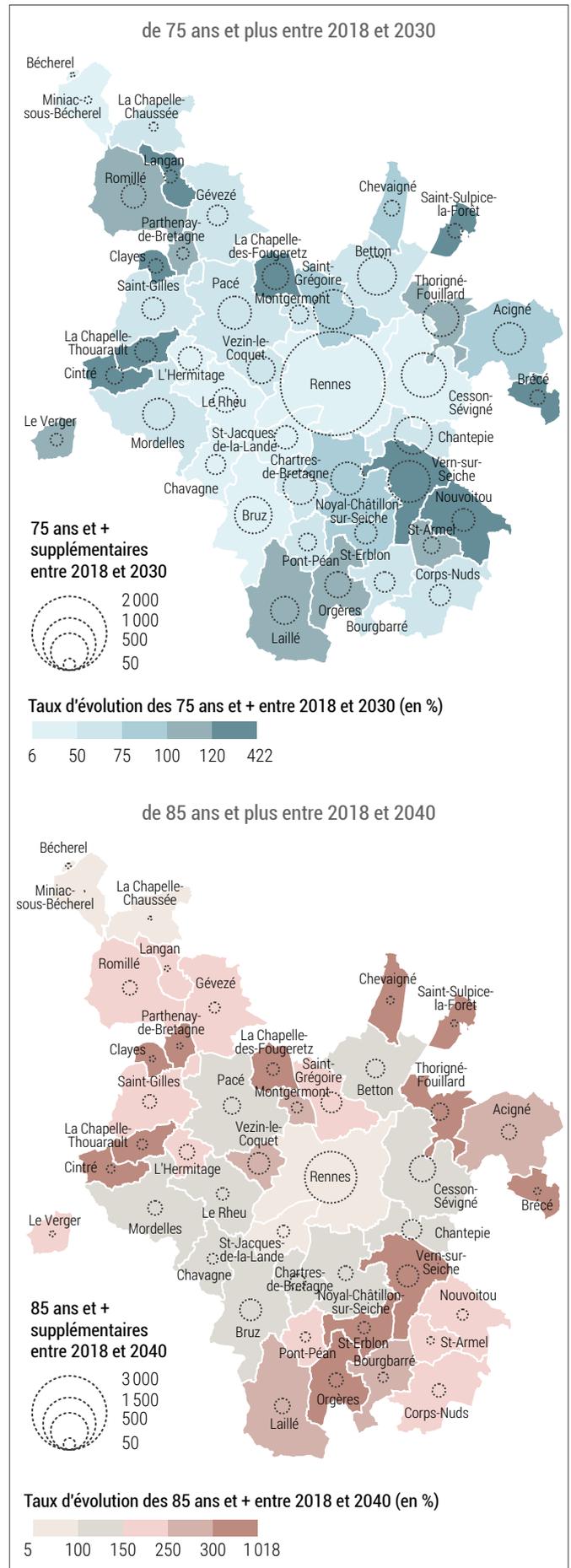
Malgré la réduction projetée de l'écart d'espérance de vie entre les hommes et les femmes à horizon 2040, l'avancée en âge des seniors va mécaniquement faire progresser la part de seniors vivant seuls. De plus, on observe globalement que la part des personnes seules augmente, et ce à tous les âges de la vie (+ 4 points par rapport à la situation de 2008). Les futurs jeunes retraités seront sans doute plus souvent seuls (célibataire ou divorcé) que les générations précédentes. Les générations futures de seniors seront vraisemblablement plus nombreuses qu'aujourd'hui à vivre seules.

PART DES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS VIVANT SEULES EN 2018 - RENNES MÉTROPOLE



Source : Insee, RP2018 exploitation principale.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES



Sources : Insee, Projections Modèle Omphale – traitements Audiar.

UNE SOLIDARITÉ AUPRÈS DES AÎNÉS QUI POURRAIT S'EFFRITER

Afin de rompre l'isolement des seniors les plus âgés et leur permettre de rester le plus longtemps possible à leur domicile, une solidarité familiale ou de voisinage est parfois à l'œuvre et joue un rôle primordial en veillant sur les seniors. Celle-ci est principalement portée aujourd'hui par la classe d'âge des 55-64 ans qu'on nomme souvent «génération pivot». Or cette solidarité informelle pourrait baisser du fait de la diminution du nombre d'enfants par ménage, de l'éclatement géographique des familles, du recul de l'âge de départ à la retraite.... Assez schématiquement, le potentiel en matière d'aide informelle aux personnes âgées qui peut être estimé aujourd'hui à 4,4 aidants de 55 à 64 ans pour une personne de 85 ans et plus, va s'éroder dans le temps pour atteindre 3,8 en 2030 et 2,4 seulement en 2040. Ainsi, la question des relais auprès des aînés pour demain se pose.

Dans Rennes Métropole, les ménages seniors sont en moyenne plus aisés que les plus jeunes : leur revenu disponible est relativement proche de celui de l'ensemble des ménages métropolitains par unité de consommation pour les 75 ans et plus et supérieur de 12% pour les 60-74 ans. Cependant, ces moyennes notamment sur la tranche 60-74 ans cachent en réalité des situations très diverses. De plus, ces ménages, en particulier les plus de 75 ans, sont bien souvent composés de personnes seules ce qui fait que le revenu global dont disposent ces ménages peut être relativement faible.

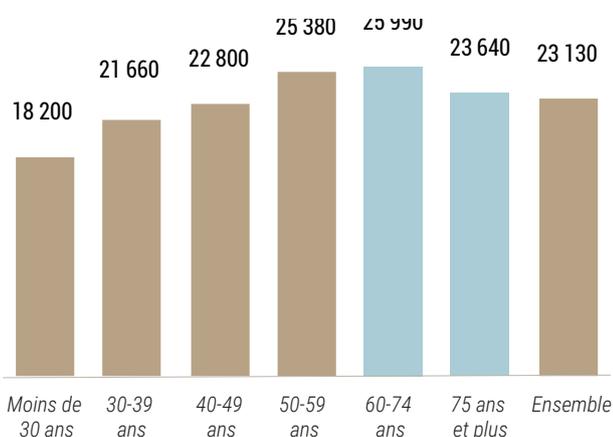
Les ménages seniors sont relativement moins touchés par la pauvreté (2 fois moins). Cependant, ce taux est en hausse chez les 60-74 ans (de 5,2% à 6,9% entre 2013 et 2018) alors qu'il reste stable chez les 75 ans et plus. Compte tenu de la hausse démographique de ces classes d'âge, le nombre de ménages seniors pauvres a fortement progressé : d'après nos estimations, on passerait ainsi de 2 600 ménages seniors sous le seuil de pauvreté en 2013 à 3 600 en 2018, soit une croissance de +37% contre +20% en moyenne pour l'ensemble des ménages.



© Rennes, Ville et Métropole.

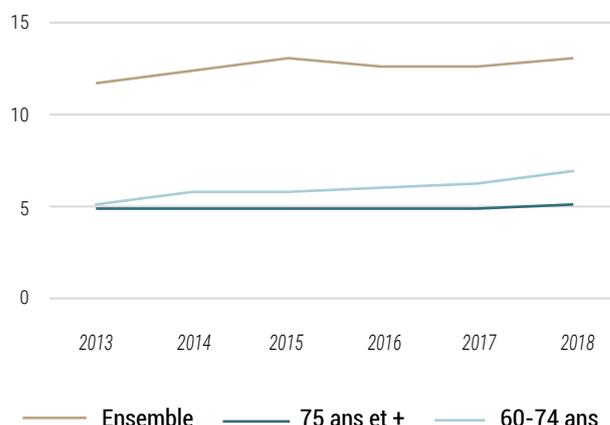
Autre indicateur de fragilité, en 2020, près de 11 000 retraités du régime général, soit 15,2% sont exonérés de CSG (cotisation sociale généralisée), c'est-à-dire qu'ils ont un revenu fiscal inférieur à 11 431€ pour une personne seule et 17 535€ pour un couple. Les femmes sont davantage concernées (16% contre 12% pour les hommes) et plus encore au-delà de 80 ans (20%). Ces retraités modestes sont davantage présents à Rennes (21%) ainsi que dans les communes plus rurales au nord de la métropole dans lesquelles la part des retraités du monde agricole est la plus importante.

REVENU DISPONIBLE MÉDIAN DES MÉNAGES DE RENNES MÉTROPOLE EN 2018 EN FONCTION DE L'ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE



Source : Insee, Filosofi 2018.

ÉVOLUTION DU TAUX DE PAUVRETÉ AU SEUIL DE 60 % DANS RENNES MÉTROPOLE EN 2018 (EN %)



Source : Insee, Filosofi.

UN NIVEAU DE VIE MOYEN EN HAUSSE POUR LES 65-74 ANS

À l'échelle nationale, le niveau de vie moyen des 65-74 ans est en hausse de 20% entre 1998 et 2018 contre 17% pour l'ensemble des ménages. Cette hausse chez les 65-74 ans s'explique en partie par la nette progression du taux d'activité des femmes ; elles arrivent ainsi plus nombreuses à l'âge de la retraite avec des carrières complètes. De plus, les 65-74 ans de 2018, nés au plus tard au milieu des années 50, sont les dernières générations d'avant chômage de masse. Ce n'est que pour la génération suivante qu'on pourra observer un effet sensible du chômage et de la précarité sur les niveaux de vie.



LES PARCOURS RÉSIDENTIELS ET L'ADAPTATION DES LOGEMENTS

Une grande partie des personnes vieillissantes souhaitent vieillir à domicile et elles le font : globalement, dans Rennes Métropole, 94% des 65 ans et plus vivent en logements ordinaires.

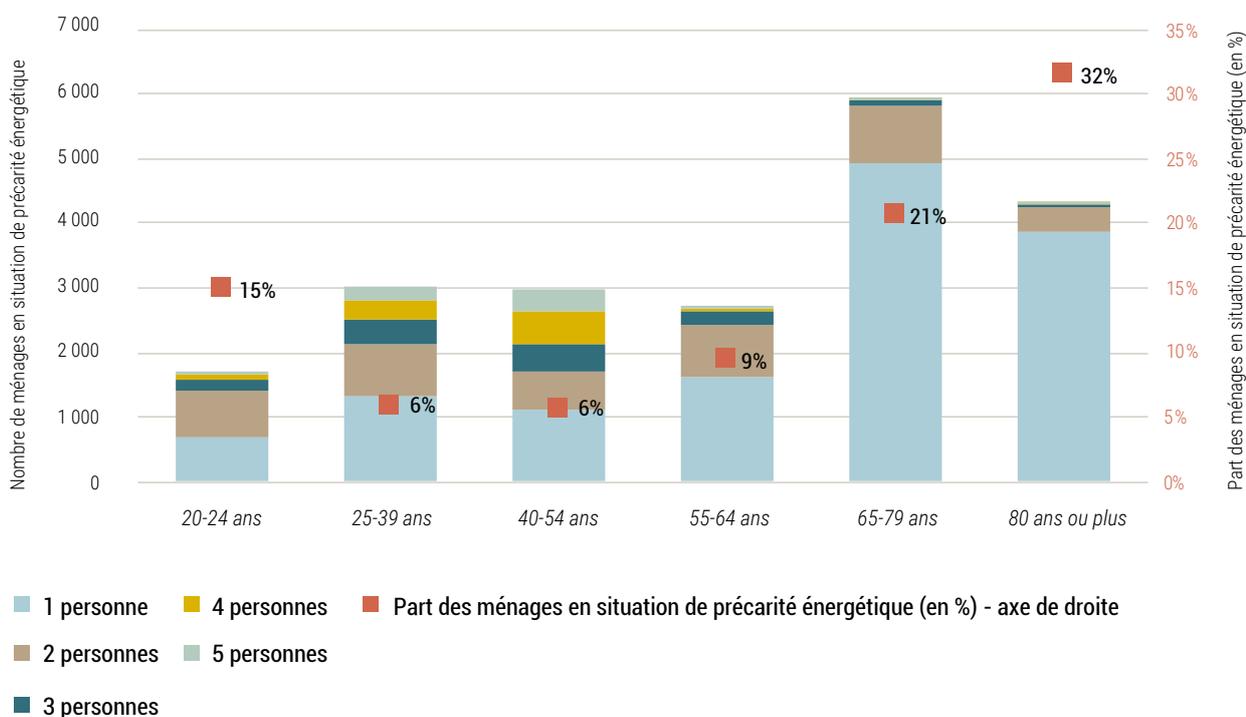
PLUS D'UN LOGEMENT SUR 5 OCCUPÉS PAR UN MÉNAGE SENIOR DANS LA MÉTROPOLE

21% des logements de la métropole sont occupés par des ménages seniors (c'est-à-dire dont la personne de référence a 65 ans et plus) alors que les seniors ne représentent que 16% de la population.

La part importante de personnes vivant seules à ces âges (35%) par rapport à la moyenne (22%) explique cet écart. À l'échelle régionale et dans le reste du département, ces ménages seniors représentent déjà 30% de l'ensemble des ménages. Dans la métropole, les situations sont très diverses : ce ratio atteint déjà près de 30% à Bécherel, Cesson-Sévigné ou Vezin-Le-Coquet mais est inférieur à 15% à Saint-Jacques de la Lande, Parthenay-de-Bretagne ou Chevaigné. À Rennes, cette part est de 19%.

En 2040, d'après les projections, les ménages seniors occuperont 1 logement sur 4 (26%) dans la métropole et près de 2 sur 5 (38%) dans le reste du département.

COMPOSITION DES MÉNAGES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS RENNES MÉTROPOLE



Source : Modèle Enerter Précarité 2021 Énergies Demain - les ménages sans revenus (dont les étudiants) sont exclus des calculs - traitements et réalisation : Audiar 2022.

Aujourd'hui, les seniors sont très majoritairement propriétaires de leurs logements (77% dans Rennes Métropole) et occupent principalement des maisons individuelles. Ils sont installés pour 66% d'entre eux depuis plus de 30 ans dans leur maison.

Ces maisons sont souvent de plus grande taille : plus de la moitié des ménages seniors occupent des logements de plus de 100m² contre 30% en moyenne, alors même que la taille de ces ménages est plus petite. Ils occupent également souvent un parc plus ancien. Ainsi, les maisons occupées par les ménages de 80 ans et plus datent, pour plus de la moitié d'entre elles, d'avant 1970 et le reste d'avant 1990. Ces logements, en l'absence de travaux, s'avèrent peu adaptés au vieillissement (escaliers, absence de plain-pied, largeur des portes, baignoire...) et ont des performances énergétiques plus faibles.

Globalement on estime que dans Rennes Métropole 25% des ménages seniors contre 11% pour l'ensemble des ménages sont en précarité énergétique-logement, c'est-à-dire qu'ils consacrent plus de 8% de leurs ressources économiques (soit le double du taux d'effort médian) dans les dépenses énergétiques liées à leur logement (consommation d'énergie de chauffage, production d'eau chaude, cuisson, et autres

consommations d'électricité) : 21% des ménages âgés de 65 à 79 ans et 32% des ménages de 80 ans et plus. La nature du parc de logement qu'ils occupent (19% sont des passoires énergétiques à l'étiquette F et G), couplée à la sur-représentation des personnes seules à ces âges expliquent cette situation. En effet, parmi ces ménages âgés en précarité énergétique, la très grande majorité concerne des personnes seules (86%).

13% des ménages seniors de la métropole soit environ 6000 ménages occupent un logement locatif social. Ces locataires sont pour 57% des femmes seules. À Rennes, 55% des locataires âgés vivent dans leur logement depuis plus de 20 ans. En dehors de Rennes, compte tenu de l'âge du parc, l'ancienneté est moindre, 45% des ménages sont présents depuis plus de 10 ans dans leur logement.

Dans un contexte de hausse généralisée, la demande de locatif social des ménages seniors a également fortement évolué : 1415 demandes en 2020 soit +123% depuis 2011 contre +71% pour l'ensemble des ménages. Les bailleurs sociaux sont confrontés au vieillissement de leurs locataires et à la hausse des demandes de ces tranches d'âge qui imposent la nécessaire adaptation des logements mais aussi le développement d'une offre répondant à ces spécificités.



© Christophe Le Devehat - Rennes Ville et Métropole.

Les ménages seniors sont très peu mobiles géographiquement : en 2018, 97% d'entre eux dans Rennes Métropole, vivaient déjà dans le même logement un an auparavant. La mobilité résidentielle s'observe principalement au moment du passage en retraite et au-delà de 80 ans.

Cependant, le parcours résidentiel des seniors observé aujourd'hui sera-t-il le même demain ?

À l'échelle nationale, l'observation des données récentes montre que la progression des mouvements résidentiels des seniors a déjà commencé : les durées moyennes d'occupation par tranche d'âge ont déjà sensiblement diminué. Il est probable que les futures générations de seniors ayant davantage changé de résidence principale au cours de leur vie percevront plus facilement le déménagement comme une solution permettant de préserver leur autonomie en avançant en âge.

De plus, la génération des baby-boomers n'a pas le même regard sur le grand âge, elle est la première génération à être consciente de son espérance de vie. Elle est également la première génération à voir ses parents confrontés aux problématiques du grand âge et aux éventuelles difficultés induites. Les baby-boomers seront ainsi les premiers à pouvoir mieux anticiper leur propre grand âge, en adaptant leur logement ou en recherchant un habitat adapté.

Concrètement plusieurs raisons peuvent inciter un ménage senior à changer de logement :

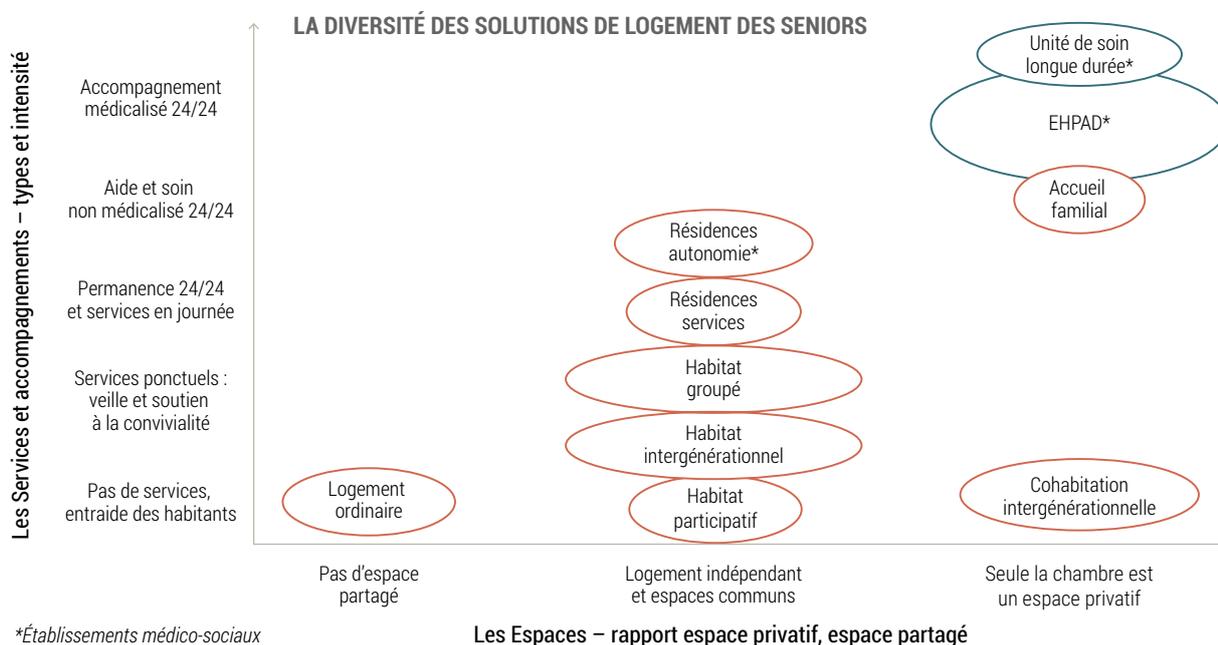
- des difficultés notamment financières pour se maintenir dans son logement face à la nécessité de réaliser des travaux d'entretien ou d'adaptation au vieillissement ;
- un logement et/ou un environnement extérieur inadapté à sa condition physique et qui devient un frein à l'autonomie et à la mobilité ;
- un sentiment d'isolement suite au décès d'un conjoint, du décès ou au départ des connaissances dans son quartier, difficulté à sortir de chez soi ;
- un sentiment d'insécurité lié au risque de chute, à l'isolement, au démarchage...



© Arnaud Loubry / Rennes Ville et Métropole.

Face à ce souhait de changer de logement, les ménages seniors peuvent alors se tourner vers différents produits. Tout d'abord, vers des logements ordinaires classiques, type appartement, dès lors qu'ils sont adaptés ou adaptables et situés à proximité des commerces et services. Dans l'idéal, « favorable au vieillissement » c'est à dire qui prend en compte à la fois le logement en lui-même, mais aussi l'accessibilité des parties communes et l'aménagement de l'environnement immédiat.

D'autre part, une offre d'habitat dédiée aux seniors qu'on peut qualifier d'intermédiaire, conçue pour les personnes âgées autonomes, seules ou en couple et qui constitue une alternative entre la vie à domicile, isolée et la vie collective en établissement notamment les EHPAD. La vie en résidence permet de continuer de vivre de manière indépendante, de bénéficier d'un environnement plus sécurisé (conciergerie, gardiennage, domotique) et d'utiliser des services collectifs (restauration, ménage, animations). Cette offre est en forte évolution sur le territoire et prend différentes formes : les produits habitat groupé seniors proposés par les bailleurs sociaux, les résidences services privés et les résidences autonomie (ex foyers-logement)... Une diversité de solutions qui doit répondre aux différents budgets des ménages. L'habitat intergénérationnel qui fait cohabiter seniors et plus jeunes est également expérimenté.





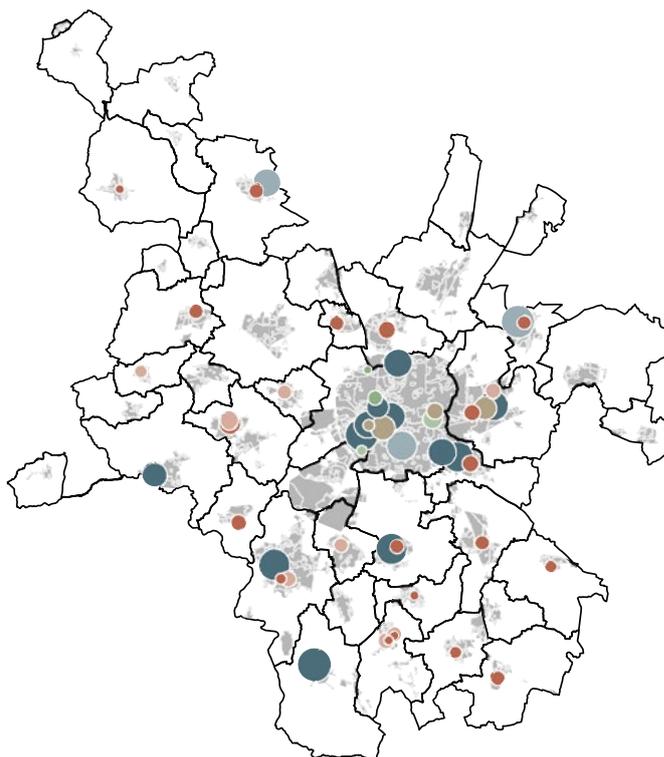
Favoriser le parcours résidentiel des seniors, outre l'amélioration des conditions de vie des seniors, peut également être un levier possible de la sobriété foncière.

En effet, les logements occupés par les ménages vieillissants que nous avons décrits comme sous-occupés, peu adaptés et passoires énergétiques, peuvent constituer un gisement au même titre que la reconquête de friche ou la remise sur le marché de logements vacants. La libération de ces logements à moyen ou plus long terme constitue donc un enjeu.

Dans Rennes Métropole, 31% du parc de maisons individuelles est occupé par un ménage senior, 10% par un ménage de 80 ans et plus.

Les ménages seniors sont aussi propriétaires d'une large part du parc locatif privé : près de la moitié des logements locatifs privés appartient à un ménage âgé de 60 ans et plus, plus de 15% pour les 75 ans et plus.

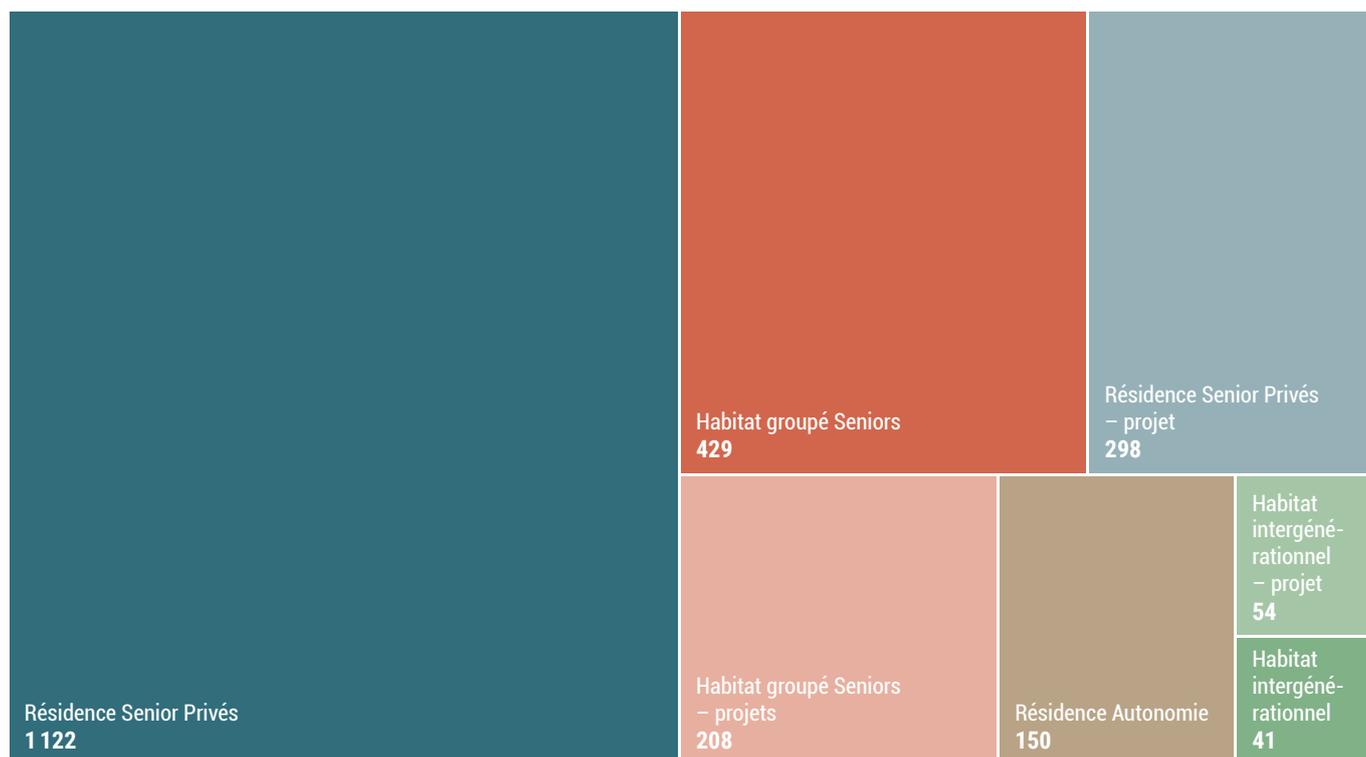
LOCALISATION DES LOGEMENTS DÉDIÉS AUX SENIORS AUTONOMES EN 2022 DANS RENNES MÉTROPOLE



- Résidences services privées
- Résidences services privées en projet
- Habitat groupé
- Habitat groupé en projet
- Habitat intergénérationnel
- Habitat intergénérationnel en projet
- Résidence Autonomie
- Tache urbaine

Source : enquête Rennes Métropole auprès de bailleurs, Conseil Départemental 35, Finess, traitements Audiar.

NOMBRE DE LOGEMENTS DÉDIÉS AUX SENIORS PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT DÉBUT 2022 DANS RENNES MÉTROPOLE



Source : Audiar.

LA PRISE EN COMPTE DU GRAND ÂGE

Les seniors vivent à leur domicile de plus en plus longtemps. Le recul de l'âge d'entrée en résidence passe par un meilleur accompagnement grâce à la mise en place de services à domicile, l'adaptation du logement occupé mais aussi par la création, nous l'avons vu précédemment, d'une offre nouvelle d'habitat intermédiaire. Cependant, cette offre nouvelle est accessible uniquement aux seniors autonomes. Dès lors quelles propositions pour les personnes en perte d'autonomie ?

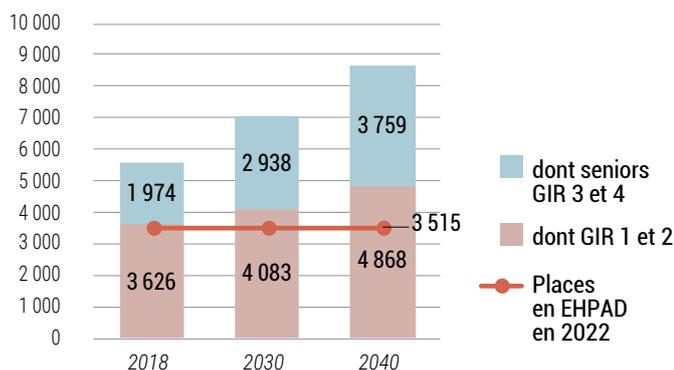
On estime fin 2019 que plus de 5600 métropolitains sont en perte d'autonomie, c'est-à-dire que leur degré de dépendance a été évalué entre GIR1 et GIR4. Parmi eux, 58% résident dans un des 45 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) du territoire et 42% vivent toujours à leur domicile et bénéficient de l'Allocation personnalisée d'Autonomie (APA) versée par le Conseil Départemental. Les résidents en EHPAD relèvent davantage de dépendance sévère : 61% sont GIR1 ou GIR2 contre 15% seulement pour ceux restés à domicile.

D'après les hypothèses d'évolution de la dépendance publiées par la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques), le nombre de seniors en perte d'autonomie dans Rennes Métropole progresserait, dans le scénario intermédiaire, de 25% par rapport à la situation actuelle d'ici 2030 et de plus de moitié d'ici 2040. Ainsi, Rennes Métropole compterait 8600 seniors en perte d'autonomie, au sens strict, en 2040, dont 4900 en dépendance sévère.

Ces chiffres, notamment ceux de la dépendance sévère, sont à mettre en regard des 3515 places en EHPAD ou USLD (Unité de Soins Longue Durée, généralement adossée à un établissement hospitalier) actuellement disponibles sur le territoire (3515) qui accueillent majoritairement, aujourd'hui, les seniors fortement dépendants. À horizon 2030, les structures d'accueil actuelles couvriraient 86% des besoins estimés de prise en charge des seniors en situation de dépendance sévère (GIR1 et 2), 72% en 2040.

ESTIMATION DES SENIORS EN PERTE D'AUTONOMIE (GIR 1 ET 4) DANS RENNES MÉTROPOLE

selon l'hypothèse intermédiaire d'évolution de la dépendance



Source : Modèle Livia (DREES - Insee) - estimations Audiar.



© Anne-Cécile Esteve / Rennes Ville et Métropole.

À défaut de création de places supplémentaires en EHPAD, tel qu'ils existent aujourd'hui, des solutions devront être proposées pour prendre en charge ces seniors lourdement dépendants, qui nécessitent une surveillance permanente. Au-delà de cette dépendance sévère, face à l'évolution du nombre de seniors en perte d'autonomie à horizon 15-20 ans, la question de la capacité de réponse à ces besoins en termes d'accompagnement et d'aide à la personne se pose, compte tenu des difficultés aujourd'hui à recruter sur ces métiers.

En effet, les métiers d'aides-soignantes et d'aides à domicile-aides ménagères figurent aujourd'hui en 4^e et 6^e place des métiers les plus demandés dans le bassin d'emploi de Rennes et les tensions risquent de s'accroître d'ici 2030. D'après les projections réalisées par la DARES¹, compte tenu des besoins supplémentaires liés à l'augmentation des populations âgées en perte d'autonomie, des départs en retraite nombreux sur ces métiers (à l'échelle nationale, 37% des aides à domicile en poste en 2019 seront en retraite en 2030), mais aussi la faible appétence vers des formations de ce type, ces deux métiers resteraient parmi les 10 métiers les plus en tension à horizon 2030.

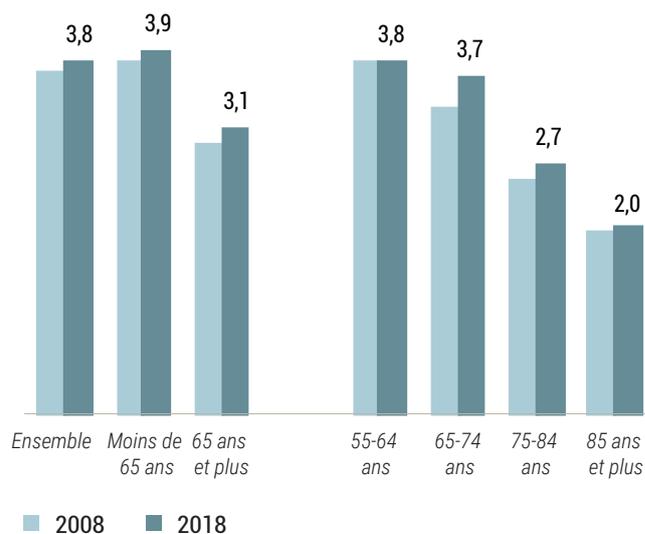
Cette pénurie de main d'œuvre questionne sur l'assistance aux aînés, le Japon confronté au problème y répond en partie par le développement d'une offre technologique, les robots d'assistance à la personne. Mais est-ce une alternative acceptable dans notre société française ?

¹ « Bretagne : quelles difficultés de recrutement d'ici à 2030 ? » Les métiers en 2030, Dares, janvier 2023.

L'ACCÈS A LA MOBILITÉ ET AUX SERVICES DE PROXIMITÉ

Les seniors sont globalement moins mobiles que l'ensemble de la population, cependant il faut distinguer les jeunes seniors 65-74 ans qui ont un comportement assez proche de celui des 55-64 ans et les plus âgés. En effet, avec l'avancée en âge et l'apparition des premiers signes de difficultés physiques et cognitives, les déplacements quotidiens sont rendus plus compliqués. Ainsi près d'un tiers des seniors de 85 ans et plus de la métropole ont déclaré n'avoir effectué aucun déplacement au cours de la journée. Cette moindre mobilité pose la question du risque d'isolement : sans déplacement, les seniors âgées sont dépendants des visites qu'on leur rend et ne sont plus acteurs de leur sociabilité.

NOMBRE DE DÉPLACEMENTS PAR JOUR ET PAR HABITANT DE RENNES MÉTROPOLE selon l'âge



Sources : Enquête Ménages Déplacements (EMD) 2018 - traitements Audiar.



© Anne-Cécile Esteve / Rennes Ville et Métropole.



© Anne-Cécile Esteve - Rennes, Ville et Métropole.

LA MARCHÉ, PREMIER MODE DE DÉPLACEMENT DES SENIORS

De plus, lorsqu'ils sont mobiles ils le sont également moins que l'ensemble des autres métropolitains et les motifs de cette mobilité se réduisent à l'essentiel, à savoir, les achats et le suivi médical au détriment des loisirs ou des visites.

La marche est le premier mode de déplacement des seniors. Mais, les seniors restent très dépendants de la voiture, en hausse au cours de la décennie sur cette classe d'âge, en particulier en dehors de Rennes où près d'un déplacement sur 2 reste motorisé chez les seniors de 85 ans et plus.

Toutefois, plus les seniors vieillissent, plus ils marchent, ce qui soulève un enjeu d'aménagement des espaces publics qui doivent offrir un cadre rassurant, sécurisé et apaisant pour les déplacements des plus âgés.

Enfin, la diminution de la mobilité des seniors nécessite de leur assurer une proximité de services et de commerces afin de leur offrir un potentiel d'autonomie et d'interaction sociale.

POUR EN SAVOIR +

L'Audiar a produit une série de notes prospectives sur l'impact du vieillissement de la population dans Rennes Métropole.

Les 5 notes précédentes sont en ligne sur le site internet de l'Audiar (www.audiar.org).

Près d'un métropolitain sur cinq aura plus de 65 ans à l'horizon 2040. Évolutions passées et projections de la population des seniors. Note#1, mars 2023. 8 pages.

1 senior sur 3 vit seul dans la métropole rennaise. Ménages seniors : composition familiale, revenus et fragilités socio-économiques. Note#2, avril 2023. 12 pages.

Près de 80 % des ménages seniors propriétaires de leur logement. Caractéristiques des logements des seniors. Note#3, avril 2023. 8 pages.

Forte augmentation des seniors en perte d'autonomie d'ici 2040 dans Rennes Métropole. Note#4, septembre 2023. 12 pages.

Silver économie : point de situation et prospective. Note#5, juin 2023. 20 pages.

Une mobilité qui décroît avec l'âge et qui se concentre sur les motifs essentiels. Note #6, octobre 2023. 8 pages.